

sur un air de bourrée, comme la bourrée d'Auvergne, qui souvent est simplement appelée *bourrée* : Elle avait eu un maître de danse, et son pas de bourrée émerveillait tout le monde. (A. de MUSS.) Chacun sait qu'en tout pays les femmes entrent les hommes à la bourrée. (G. Sand.) La bourrée fut introduite à la cour en 1565 par Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis, et y resta à la mode jusqu'au règne de Louis XIII. (Bouillet.) L'air sur lequel se danse la bourrée est à deux temps et d'un mouvement rapide. (Bachelet.)

Je dansais la bourrée et le pied m'a glissé.
MONTFLEURY.

Il leur avait longtemps montré, sans se lasser,
Des gavottes et des bourrées,
Et tous les pas divers que son art sait tracer.
A. DE MUSSSET.

— Chass. Chasse aux cailles faite avec le flet appelé halier.

— Ichtyol. Ancien nom de la BARBOTTE.

— Bot. Nom vulgaire d'un champignon.

Bourrée d'Auvergne. Chaque pays de l'Auvergne a sa bourrée particulière. Nous avons donc dû nous restreindre à la reproduction d'un seul de ces chants populaires faits pour la danse. C'est, du reste, un des plus intelligibles et des plus gracieux que nous connaissions; il s'y trouve, à la fin, un trait inattendu contre les vieilles filles, qui semble une personnalité décochée par le malin auteur contre quelque donzelle majeure qui, vraisemblablement, le poursuivait d'un amour obstiné.

Dans l'eau l'poisson fré - til - le,
Qui l'at - ira - pe - ra, La dé-ra, Dans

l'eau l'poisson fré - til - le, Qui l'at - ira - pe - ra?

Vous, la jeu - ne fil - le, On vous ai - me -

- ra, La dé - ra, Vous, la jeu - ne

fil - le, On vous ai - me - ra!

DEUXIÈME COUPLET.

Passant vers la rivière,

Nous donnait le bras,

La déra;

Passant vers la rivière,

Nous donnait le bras,

Trouvons la meunière,

Avec nous dansa,

La déra;

Trouvons la meunière,

Avec nous dansa.

TROISIÈME COUPLET.

Ah! meunière gentille,

On t'embrassera,

La déra;

Ah! meunière gentille,

On t'embrassera,

Quant aux vieilles filles,

On les laisse là,

La déra;

Quant aux vieilles filles,

On les laisse là!

BOURRÉE (Edme-Bernard), théologien français, né à Dijon en 1652, mort en 1722. Il était oratorien, il professa la théologie à Langres et à Chalon-sur-Saône, et s'appliqua avec zèle à la prédication. Ses principales publications, outre vingt et un volumes de sermons et d'homélies, sont : *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres* (1684); *Explication des épitres et évangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les mystères* (1697); *des Panégyriques de saints* (1702, 5 vol.); *Manuel des pêcheurs*, etc.

BOURREL s. m. (bou-rèl — vieux mot qui se disait pour bourreau). Ornith. Nom vulgaire de la buse, oiseau de proie.

BOURRELÉ, ÉE (bou-re-lé) part. pass. du v. Bourreler. Tourmenté : *Les méchants ont l'âme bourrelée.* (Vaugel.) *Les libertins, bourrelés qu'ils sont par leur conscience, ne sont jamais tranquilles.* (La Rochef.) *Le poète nous montre l'innocence dormant en paix à côté du scélérat BOURRELÉ.* (J. de Maistre.) *Je suis bourrelé de remords et de créanciers.* (V. Hugo.)

BOURRELEMENT s. m. (bou-rè-le-man — rad. bourreler). Douleur cruelle, tourment physique : Avoir un **BOURRELEMENT** dans l'estomac.

— Fig. Tourment moral : *Le BOURRELEMENT du remords.*

BOURRELER v. a. ou tr. (bou-re-lé — du v. fr. *bourrel*, bourreau. Prend un accent grave sur le *u* radical, devant une syllabe muette : *Je bourrèle; il bourrèlera*). Tourmenter cruellement, comme le bourreau tourmentait les patients : *Le remords de son crime le bourrèle.* (D'Ablanc.) *Elle aggravera vos*

douleurs dans vos maladies, ELLE vous BOURRELERA dans votre lit de mort. (Saurin.)

BOURRELERIE s. f. (bou-rè-le-ri — rad. *bourreler*). Métier et commerce du bourrelier : Apprendre la **BOURRELERIE**. Établissement de bourrelier : Ouvrir une **BOURRELERIE**.

— Rem. Nous n'avons adopté qu'avec réprobation l'orthographe de l'Académie; la prononciation *bourrèlerie* est exigée par l'usage et par l'euphonie; comment donc peut-on donner à un *e* muet la valeur d'un *o* ouvert? Pourquoi prononcer *bourrèlerie* et écrire *bourrelerie*? L'analogie, du reste, exigerait que l'on écrivit *bourrèlerie*.

BOURRELET ou **BOULET** s. m. (bou-re-lé — rad. *bourre*). Gaine cylindrique remplie de matières élastiques et servant à préserver d'un choc ou à obstruer une ouverture.

— Par anal. Saillie cylindrique : *Les enfants gras ont des BOURRELETS de chair autour des poignets.* Lorsqu'on coupe une branche d'arbre, la sève ascendante forme un **BOURRELET** sur les bords de la plaie. Le bord des coquilles porte fréquemment des **BOURRELETS** saillants.

— Sorte de coiffure rembourrée ou élastique, pour protéger les enfants contre les effets d'une chute : *Emile n'aura ni BOURRELET ni lisière.* (J.-J. Rousseau.)

Des sceptres étaient mes hochets,
Mon *bourlet* fut une couronne.

BÉRANGER.

« Rond d'étoffe que les magistrats, docteurs et licenciés portent sur l'épaule, et qui entourait autrefois leur chaperon. » Cousinet cylindrique et circulaire que placent sur leur tête les personnes qui portent des fardeaux. « Rouleau d'étoffe que les femmes ont porté longtemps pour se donner des hanches plus développées.

— Gaine d'étoffe, remplie ordinairement de bourre ou de crin et destinée à empêcher l'introduction de l'air extérieur par les joints des portes et des fenêtres : *Malgré les BOURRELETS mis aux portes de la salle, à peine la température s'y maintenait-elle à une chaleur convenable.* (Balz.) Vous n'avez de **BOURRELETS** ni à vos portes ni à vos fenêtres; je n'étonne vraiment que vous ne soyez pas perdus de rhumatismes. (Th. Leclercq.)

— Fig. Précaution minutieuse prise pour préserver quelqu'un ou quelque chose, sorte de tutelle, de surveillance que l'on exerce : *Laissez à la liberté le temps de grandir, et elle n'aura plus besoin de langes, ni de lisières, ni de BOURRELETS.* (E. de Gir.)

— Mar. Cordes ou tresses dont on entoure les mâts et les vergues pour les protéger et les affermir. Saillie qui borde le tour des étambrais, et sur laquelle on cloue le bas de la braye d'un mât.

— Art milit. *Bourrelet de douille*, Moulure circulaire pratiquée à l'extérieur de la douille d'une baïonnette, et servant de support à la baguette.

— Blas. Rouleau de rubans aux couleurs de l'écu, que l'on place sur le casque comme ornement, et qui sert à relier entre eux les lambrequins. Il figure un ornement de même genre que les chevaliers mettaient sur leurs casques dans les tournois.

— Techn. Bord d'un rouleau de plomb.

— Chem. de fer. Saillie du bandage d'une roue de wagon, qui sert à guider cette voiture et à la maintenir entre les rails : *Le BOURRELET est indispensable, mais il a l'inconvénient de produire un frottement très-considérable dans le passage des courbes.* On dit aussi **BOUDIN** et **MENTONNET**.

— Pathol. Enflure qui se manifeste autour du ventre et des reins chez les personnes atteintes d'hydropisie : *Il est hydropique, il a le BOURRELET.* (Acad.)

— Art vét. Partie renflée de la peau, immédiatement au-dessus du sabot.

— Anat. *Bourrelet roulé*, Syn. de CORNE D'AMMON.

— Encycl. Bot. Le mot *bourrelet* a deux acceptions différentes. Dans la première, il signifie un renflement périphérique, une espèce de nodosité qui se produit toutes les fois qu'on interrompt la marche naturelle de la sève, soit par une incision, soit par une simple ligation. Dans la deuxième acception, le mot *bourrelet* désigne particulièrement la cicatrisation des blessures faites aux arbres par le moyen du renflement dont nous venons de parler. Si l'on examine avec soin, dit M. Duchartre, le bord supérieur d'une incision annulaire, on verra que le renflement périphérique qui s'y produit est entièrement recouvert d'écorce, et que dès lors celle-ci le contourne en se recourbant pour arriver jusqu'à la surface du bois qui a été dénudé par l'incision. Par une coupe longitudinale de cette formation nouvelle, l'on reconnaît non-seulement que l'écorce se contourne ainsi, mais encore que le bois nouvellement formé se comporte de même au-dessous d'elle, de sorte que la plaie tend à se recouvrir grâce à la présence de ces formations nouvelles qui, si l'arbre ou la branche continuent de vivre, ou si l'anneau ligneux dénudé n'est pas trop large, finissent par rétablir la continuité entre les deux bords de la plaie. La cicatrisation par le *bourrelet* exige d'autant plus de temps que la partie dénudée est plus large. Quand cette partie présente une grande surface, par exemple quand on coupe une grosse branche, il est à craindre

que la surface de la section ne vienne à se décomposer sous l'influence des agents atmosphériques avant que le *bourrelet* ait pu la recouvrir; dans ce cas, il est indispensable de couvrir cette surface avec l'onguent de saint Fiacre ou de Forsyth, ou avec toute autre composition jouissant de la propriété d'empêcher la production de la pourriture. Les *bourrelets* qui se produisent autour d'une plaie ou d'une ligation, enfoncés sous une couche de terre un peu humide, poussent plus promptement et plus facilement des racines adventives que le reste de la surface des végétaux. C'est pourquoi, lorsqu'on veut multiplier certains arbres en boutures ou en marcottes, on a soin de déterminer préalablement la formation d'un ou plusieurs *bourrelets* sur les branches qu'on a choisies.

BOURRELIER s. m. (bou-re-lié — rad. *bourre*). Techn. Celui qui fait, vend ou répare des harnais : Commander un harnais au **BOURRELIER**. Acheter un harnais chez le **BOURRELIER**. Porter un harnais chez le **BOURRELIER**.

— Encycl. Les *bourrelriers* sont des artisans qui fabriquent toutes les pièces nécessaires au harnachement des bêtes de somme et de celles qu'on attelle aux charrettes, aux charrues, etc. Il y a beaucoup de rapport entre l'art du sellier et celui du *bourrelier*; ce qui les différencie consiste surtout en ce que l'un travaille pour les riches oisifs, et l'autre pour les simples laborateurs, les voituriers, les hommes de travail. Les matériaux que met en œuvre le *bourrelier* sont les cuirs, les peaux passées en poil, la toile et la bourre, qui lui sert à garnir ses ouvrages, c'est-à-dire les poils de divers animaux, qu'il remplace quelquefois par du foin, de la paille, et d'où lui vient le nom de *bourrelier*. Il fait tous les harnais de charrettes, avec divers ornements qu'on appelle *bossettes* ou *aigrettes*; il fait les bâts pour les chevaux, ânes et mulets; il fait aussi des selles, mais ce n'est jamais à lui que s'adresse le jeune dandy qui veut monter un cheval pur sang, ou la belle amazone pour qui la selle doit être une espèce de trône d'où elle reçoit les hommages de ses adorateurs.

Autrefois, la corporation des *bourrelriers* était déjà distincte de celle des selliers et de celle des lormiers, qui fabriquaient les brides et les mors. Pour y être admis, il fallait faire cinq années d'apprentissage, suivies de deux années de compagnonnage, après quoi on présentait un chef-d'œuvre qu'il fallait soumettre à l'examen des maîtres. On payait 72 livres pour le simple brevet, et 950 livres pour la maîtrise.

BOURRELIER (Nicolas), chroniqueur et versificateur français, né à Besançon en 1630. Il était prêtre, et comme il avait été soldat dans l'armée française qui prit Barcelone en 1652, après un siège de quinze mois, il publia un poème intitulé : *Barcelone assiégée par mer et par terre, gémissante prosopopée* (Besançon, 1657).

BOURRELLE s. f. (bou-rè-le — fém. de *bourreau*). Femme du bourreau. Vieux mot.

— Par anal. Femme d'une grande cruauté : *Cette mère est une BOURRELLE pour ses enfants.*

— N'est plus usité.

— Fig. Cause de tourment : *Les trois BOURRELLES de notre esprit, l'amour, l'ambition, l'avarice...* (E. Pasq.)

BOURRELLERIE s. f. (bou-rè-le-ri — rad. *bourrel*, qui s'est dit pour *bourreau*). Art du bourreau. Vieux mot.

— Par ext. Raffinement de cruauté : *Tibère, grand maître en la science de BOURRELLERIE...* (Montaigne.)

BOURRELLY (Dominique-Marius), poète provençal, né à Aix le 2 février 1820. Auteur d'une grande fécondité, il a écrit près de trente mille vers provençaux et plus de trente pièces de théâtre en prose et en vers, en français et en provençal. Plusieurs de ces pièces ont réussi sur la scène de Marseille, entre autres : *les Jeux du roi René* (un acte); *Il est minuit* (un acte); *Esope le Phrygien*; *le Roi de Ratonneau*; *Quatre hommes et un caporal*; *les Petites affiches*; *le Chat de la mère Michel*; *le Chien de Jean Niuelle*; *Rouget de l'Isle*. M. Bourrelly a collaboré, en outre, avec MM. Mistral, Roumanille et Aubanel, à une foule de journaux et de recueils de poésie, tels que : *lou Boutabaisso* (la Bouillabaisse); *les Prouvençals* (les Provençaux); *lou Roumanou deis troubaires* (la Fête des troubadours); *li Nouvèl* (les Noëls); *le Guy sabèr*, journal de la littérature et de la poésie provençales.

Trente mille vers composent le bagage provençal de M. Bourrelly; c'est beaucoup, c'est plus que n'en a composé Racine. Pourquoi donc M. Bourrelly ne prend-il pas pour muse la langue française? Le patois est mort, bien mort; il nous faut l'enterrer, sauf à jeter quelques fleurs sur sa tombe. La France n'a plus aujourd'hui qu'une littérature, qu'une langue, qu'une grammaire, qu'une syntaxe, comme elle n'a que son code, et puisqu'il est admis que les oreilles marseillaises sont aussi fines, et, originalement, plus attiques que celles de Paris, pourquoi donc, dirons-nous encore, M. Bourrelly, qui a eu des pièces en patois provençal applaudies dans la cité phocéenne, n'en donnerait-il pas en français sur nos théâtres de Paris?

BOURRE-NOIX s. m. Art milit. Instrument d'acier qui fait partie du nécessaire

d'armes, et dont les soldats se servent pour enfoncer le carré ou le six-pans de la noix dans celui du chien. On dit aussi *CHASSE-NOIX*.

BOURRER v. a. ou tr. (bou-ré — rad. *bourre*). Tasser, après avoir placé une bourre, un tampon : *BOURRER un fusil, un canon, une charge de mine.*

— Remplir de bourre tassée : *BOURRER un fauteuil, un matelas.* On dit plutôt *REMBOURRER*.

— Par ext. Remplir, munir complètement : *BOURRER une cheminée de bois, un poêle de charbon.* *BOURRER une armoire de linge.* On les a conduits en prison, on en a *BOURRÉS* les cachots. (Beaumarch.) *Nous BOURRONS notre calèche de pistolets, de tromblons et de fusils à deux coups; le bandit vient pour nous arrêter, nous l'arrêtons.* (Alex. Dum.) *Un convive de plus ne nous fait rien, car la servante nous a BOURRÉS de provisions.* (G. Sand.)

— Faire manger avec excès : *BOURRER un enfant de pâtisseries.* Quand un malade n'a rien pris depuis quelques jours, ils le croient mort et le *BOURRENT* de soupe et de vin. (Balz.) « Comblir, rassasier, assouvir, accablant : *BOURRER un écolier de grec et de latin.* La vie ne se recommence pas, il faut la *BOURRER* de plaisir. (Balz.) *L'éducation moderne est fatale aux enfants; nous les BOURRONS de mathématiques, nous les tuons à corps de science, nous les usons avant le temps.* (Balz.)

— Repousser brutalement : *Les gendarmes BOURRAIENT le peuple, BOURRAIENT la foule.* « Maltraiter de paroles : *Je viens de BOURRER un certain quidam qui m'avait insulté.* (Le Sage.)

— *Bourrer une pipe*, La remplir de tabac : *Il BOURRA la pipe de son maître avec toutes les pratiques du cérémonial usité dans ce noble office.* (Ch. Nod.)

— Chass. Se dit du chien qui, en poursuivant un lièvre, lui donne un coup de dent et lui arrache du poil : *Le chien a bien BOURRÉ le lièvre.* (Acad.) Absol. Se dit du chien lorsqu'il cherche à saisir le gibier qu'il tient en arrêt.

— v. n. Manég. Se dit du cheval qui se lance brusquement en avant, sans que le cavalier s'y attende et puisse s'y opposer.

— Techn. En parlant du plomb en fusion, S'arrêter sur le sable et s'y coaguler par places, au lieu de couler. « Retenir, tasser les copeaux dans la lumière, au lieu de les laisser sortir, en parlant du rabot ou de la varlope : *Cette varlope BOURRE.*

Se bourrer v. pr. Être bourré : *Nommes donc un démocrate, pour que ses discours deviennent les cartouches dont se BOURRENT les fusils des insurgés.* (Balz.)

— Fam. *Se bourrer l'estomac, se bourrer*, Manger avec glotonnerie, avec excès : *J'employai, en homme affamé, la moitié de cette nuit à me BOURRER l'estomac de pain et de viande.* (Le Sage.) *Tu peux te BOURRER sans crainte de faire crever ton coffre.* (Balz.)

— S'accabler mutuellement de coups, ou se maltraiter de paroles : *Ils se sont BOURRÉS en pleine rue.*

— Antonyme. Débourrer.

BOURRET s. m. (bou-ré). Mamm. Nom vulgaire du bœuf et du veau. « Se dit particulièrement, dans les Deux-Sèvres, d'un bœuf à poil rouge et blanc. « Se dit, dans le Cantal, d'une race de bœufs particulière à ce pays : *Les bœufs auvergnats ou BOURRETS...* (Roret.)

— Ornith. Nom vulgaire du jeune canard, en Normandie. C'est proprement le petit de la *bourre*, nom de la cane dans ce pays.

— Hortie. Variété de raisin.

BOURRETTE s. f. (bou-ré-te — rad. *bourre*). Comm. Soie grossière qui entoure le cocon. « On dit plus souvent *MAVE*. « On dit aussi *FRISON* et *ARAIGNÉE*, à cause de la ressemblance de ces fils avec une toile d'araignée.

— Mamm. Gémisse de deux ans; femelle du bourret, bœuf d'Auvergne.

BOURRICHE s. f. (bou-ri-che — rad. *bourre*). Sorte de panier oblong, légèrement arrondi, disposé pour le transport du gibier, de la volaille, de la marée : *Une BOURRICHE pleine de gibier.* « Contenu du même panier : *Je veux vous envoyer une BOURRICHE de gibier.* « Se dit particulièrement d'un plein panier d'huîtres, vingt-cinq douzaines dans le commerce, douze douzaines dans le langage commun : *J'ai reçu une BOURRICHE. Camarades, soignez les BOURRICHS, avant l'arrivée des dames.* (Brill.-Sav.)

— Chass. Panier dont se servent les oiselleurs, pour transporter les oiseaux vivants.

BOURRIDE s. f. (bou-ri-de). Art culin. Plat provençal préparé comme la bouillabaisse, mais qui en diffère en ce que, au lieu du simple bouillon du poisson, on verse sur les tranches de pain une préparation faite avec un beurre à l'ail ou un *ayoli*.

BOURRIENNE (Louis-Ant. FAUVELET DE), né à Sens en 1769, mort à Caen en 1834. Condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne, il le suivit plus tard en Italie, devint son secrétaire intime, rédigea de concert avec Clarke le traité de Campo-Formio, accompagna également Bonaparte en Égypte et resta attaché à sa personne jusqu'en 1802. Compr-